

Lausanne, le 1^{er} juillet 2021

Communiqué de presse

Premier Congrès en présentiel depuis plus d'une année, avec plus de 250 délégués à Aigle

Objets des Votations fédérales du 26 septembre 2021, et orientation sur les Cantonales 2022

C'est à Aigle, sur le site de la Fan zone « Euroland », que les délégués du PLR Vaud se sont enfin réunis en présentiel au Congrès cantonal.

Pas moins de 250 congressistes ont pris position sur les deux objets soumis à votations fédérales le 26 septembre prochain, et sur les comptes 2020. Quant à la modification des statuts, malgré la très bonne affluence, le quorum n'ayant pas été atteint le vote se fera au Congrès du 22 septembre 2021.

Un grand NON à l'initiative « 99% »

À 240 Non, contre 5 Oui et 5 abstentions, c'est un refus très clair que les congressistes ont formulé ce soir s'agissant de l'initiative des Jeunes PS dite « 99 pourcents ». Le débat opposant le Conseillers nationaux Samuel Bendahan (PS) à Oliver Feller (PLR) a permis aux congressistes de confirmer les positions des chambres fédérales en refusant cet objet. L'initiative « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital », exige que les revenus du capital (intérêts, dividendes et etc.) soient imposés 1,5 fois plus que ceux du travail. Le texte est notamment formulé de manière bien trop vague, des exonérations sont possibles sans qu'un montant précis ne soit articulé. L'imposition en Suisse est déjà relativement élevée et le volume de redistribution important. L'initiative péjorerait l'attractivité financière du pays.

OUI à la loi sur le « Mariage pour tous »

Au nom de l'égalité, le projet de Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous), présenté par la Conseillère nationale Isabelle Moret, a été accepté par les délégués avec 195 Oui, contre 40 Non et 15 abstentions. En acceptant cette modification de loi, nos délégués reconnaissent l'égalité entre couples hétérosexuels et couples de même sexe dans leur droit au mariage.

Comptes 2020 : Bilan positif !

C'est sur un résultat positif que les comptes 2020 du PLR Vaud ont été clôturés et approuvés ce soir par acclamations. Ce bilan est bienvenu, d'autant plus que l'exercice écoulé, à l'aube des Elections communales 2021 puis des Cantonales 2022, a été plus qu'incertain économiquement. En effet, le PLR Vaud espère que la situation sanitaire permettra la tenue de son repas de soutien prévu en novembre prochain.

Le PLR Vaud fait de la prévention en cas de harcèlement au sein de ses membres

La vice-présidente Florence Bettschart-Narbel a présenté les mesures qui vont être mises en place pour prévenir les cas de harcèlement au sein du PLR Vaud. Les rapports juridiques entre membres, militante.e.s et / ou élu.e.s sont différents de ceux qui prévalent dans une relation de travail: il est néanmoins nécessaire qu'une personne victime d'un harcèlement puisse se confier et bénéficier de conseils en toute confidentialité. Le PLR Vaud nommera donc dans le courant de l'été des personnes de confiance (une femme et un homme) auprès desquelles les personnes touchées, que cela soit des membres, militant.e.s ou des élu.e.s, puissent se tourner en cas de problème. Le PLR Vaud est persuadé que cette prévention est aujourd'hui nécessaire pour garantir le bon fonctionnement d'un parti.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

Marc-Olivier Drapel, secrétaire général du PLR Vaud, 079 433 30 63